

CONSTRUISONS ENSEMBLE LE TRAMWAY BORDEAUX / SAINT-MÉDARD

www.urgence-grandeligned.fr



La Grande Ligne D : un projet d'avenir engagé pour l'environnement

Le collectif "Urgence Grande Ligne D" vise à rassembler tous les acteurs (habitants, élus locaux, entreprises, associations) mobilisés pour la réalisation de la **grande ligne D du tramway entre la place des Quinconces à Bordeaux et la place de la République à Saint-Médard-en-Jalles**, via **Le Bouscat, Eysines** et le **Haillan**, aux portes du **Taillan-Médoc**.

Alors que **Saint-Médard-en-Jalles, site métropolitain majeur**, compte près de 30.000 habitants, et que le quadrant nord-ouest de la Métropole est aujourd'hui délaissé par le réseau de tramway, la réalisation de la ligne D apparaît indispensable pour répondre aux besoins croissants de mobilité.

Le tramway, loin de se résumer au choix d'un mode de transport parmi d'autres, est un **projet global**, mêlant **mobilités, aménagement du territoire, et respect de l'environnement**.

L'environnement est en effet une considération essentielle liée au choix de la réalisation d'une ligne de tramway, avec des effets immédiats sur la pollution, les embouteillages et les nuisances sonores.

Bordeaux est la **troisième ville la plus embouteillée de France, la rocade et les boulevards sont saturés aux heures de pointe**. Cela n'est pas sans conséquences en termes d'émissions de CO2 et de nuisances sonores. La mise à 2x3 voies de la rocade et le réseau des bus de Bordeaux Métropole sont des solutions nécessaires mais insuffisantes pour concilier mobilités et environnement.

Face à ces problématiques, le tramway apparaît comme un projet d'avenir, favorisant le développement des mobilités douces et **respectueuses de l'environnement**. Le tramway est un **mode de transport silencieux et non polluant**, fonctionnant exclusivement à l'électricité, ce qui en fait le moyen de transport le plus respectueux de l'environnement.

Face aux arguments avancés par les opposants au tramway : atteinte à un site Natura 2000, présence de captages d'alimentation en eau potable, piste cyclable menacée, il convient de rappeler **l'engagement de la grande ligne D pour l'environnement** :

- *Tout d'abord, la présence du site Natura 2000 n'est pas incompatible avec sa traversée par la ligne D, dans la mesure où celle-ci **respecte les objectifs de conservation des habitats et des espèces**. Par ailleurs, une étude d'impact sera*

obligatoirement réalisée pour s'assurer de la compatibilité entre la ligne D et le site Natura 2000. Dans l'éventualité où des risques d'impacts seraient mis en évidence, le projet s'adaptera aux exigences environnementales.

- *De même, la construction de la grande ligne D prend en compte la **protection des captages d'alimentation en eau potable** présents sur le site. Par ailleurs, les contraintes sont équivalentes à celles du projet de la ZAC de Carès, à Eysines.*
- *Ensuite, contrairement à ce qui pourrait être avancé, **le tramway ne supprimera pas la piste cyclable de Bordeaux-Lacanau. Le tramway longera la piste, elle sera donc conservée.** Par ailleurs, la sécurité des cyclistes n'est pas négligée, la piste cyclable sera matériellement séparée du tramway. Quant aux habitations riveraines de la piste, aucune expropriation n'est envisagée, le tramway ne rognera pas les propriétés.*
- *Enfin, rappelons que l'extension de la ligne D est soumise à des lois et des règlements qu'elle est tenue de respecter, notamment le **Code de l'Environnement** et le Code de l'Urbanisme. Les affirmations selon lesquelles la ligne D ne respecterait pas les obligations environnementales sont donc infondées.*

Nous tenons ainsi à informer et rassurer les riverains et usagers de la piste cyclable, ainsi que tous les habitants soucieux de leur environnement. **Les lieux de vie que sont la piste cyclable et le site Natura 2000 seront préservés et respectés.** La dimension environnementale est indissociable du projet d'extension de la ligne D du tramway.

Osons porter ce **projet d'avenir** qu'est la grande ligne D ! Ayons la lucidité et l'ambition de faire du tramway le mode de transport métropolitain, seul capable de **concilier besoins de mobilité et respect de l'environnement**, le tout à un coût d'investissement modéré.